

Du concret pour lutter contre l'érosion de la relève

VOLLEYBALL A la veille de l'assemblée annuelle des délégués des clubs de l'association Jura-Seeland, Claude Devanthéry, président du volley régional, dresse le bilan du dernier exercice.

PAR JULIEN BOEGLI

« Bien qu'elle n'ait pas regorgé d'exploits hors norme, cette saison peut être considérée comme satisfaisante. » Président de la SwissVolley Région Jura-Seeland (SVRJS) depuis trois ans, Claude Devanthéry tire un bilan globalement positif de l'exercice 2018/19 qui s'est conclu en avril avec la promotion en 1re ligue des dames du VBC La Suze et un titre de vice-champion national pour les garçons M15 de Volley Espoirs Bienne. « On comptera à la rentrée prochaine cinq formations au troisième échelon national. Si on y ajoute l'équipe-phare du VFM, 6e du championnat de LNA, cela a de quoi être réjouissant pour une petite région comme la nôtre. »

“ Si on veut de la qualité, il faut élargir la base. ”

CLAUDE DEVANTHÉRY
PRÉSIDENT DE LA SVRJS

Actif dans l'univers du volleyball depuis plus de trois décennies, le Franc-Montagnard aux multiples casquettes – il est également arbitre, dirigeant et entraîneur au VFM – ne néglige pas pour autant les déficiences qui affectent sa discipline. Dans son rapport annuel, il évoque ainsi la menace qui plane, encore et toujours, au-dessus du volley régional. Le brillant résultat obtenu par les garçons biennois sur la scène helvétique il y a deux mois « est rassurant et encourageant pour une filière masculine qui peine à se renouveler. Il ne saurait toutefois être l'arbre qui cache la forêt.



A l'avenir, les clubs qui ne disposent pas d'équipes juniors pourraient se voir infliger des pénalités financières. JULIEN BOEGLI

Notre mouvement jeunesse a de la peine à se développer en quantité. Nous devons rester conscients de la stagnation, voire de l'érosion progressive de la relève, garante du développement de notre sport et de sa pérennité.»

Secouer le cocotier

Un message de prévention adressé il y a douze mois déjà et demeuré sans effet. « Plusieurs clubs montrent l'exemple mais trop peu encore leur emboîtent le pas. Les effectifs mini sont en augmentation, preuve d'un certain dynamisme, mais cela n'est toutefois pas suffisant », fait remarquer l'enseignant de Saignelégier. Des 24 sociétés que compte l'association, un tiers agit pour le volley de de-

main et un quart possède un mouvement mini. « Cela reste maigre. Notre comité ne peut pas faire le travail à la place des clubs, notre rôle est de secouer le cocotier, de sensibiliser dirigeants et entraîneurs au travail qui doit être accompli. Si on veut de la qualité, il faut élargir la base. »

Ce manque chez les jeunes, observé depuis un certain temps, se répercute désormais dans les catégories actives. « Il ne faut pas non plus peindre le diable sur la muraille. La collaboration mise sur pied avec Neuchâtel donne satisfaction, aussi bien en 2e ligue qu'en 3e ligue masculine. Quand à la 2e ligue dames, que l'on dit en perte de vitesse, on constate tout compte fait un renouvellement des contingents au fil du temps. »

Des contingents vieillissants malgré tout. Quant au secteur masculin, le mariage presque forcé avec son voisin neuchâtelois résulte de cette même carence dans le travail de formation. A la rentrée automnale, cinq équipes aux gènes SVRJS issus de trois clubs (Nidau A et B, Volleyboys A et B et La Suze) batailleront au sein de la plus haute ligue régionale.

Pénalités financières

Alors, puisque les conseils de prévention n'aboutissent pas au résultat espéré, le comité entend désormais agir. « C'est le souhait qui est ressorti des discussions que l'on a eues dans le cadre des séances avec les chefs techniques. Elles sont non-décisionnelles et purement consultatives, elles per-

mettent de prendre la température et d'échanger sur les projets à mettre en place », précise le président.

Au terme de ces réunions, un groupe de travail de cinq personnes issues de clubs différents a été créé. « Le comité fraîchement établi n'a pas encore siégé. Son objectif sera d'inciter les clubs à s'investir davantage pour la relève et de déterminer en ce sens un cadre précis d'ici septembre. » Des mesures concrètes, sous la forme par exemple de pénalités financières pour les sociétés qui ne disposent pas d'équipes juniors, seront alors instituées.

A défaut de vouloir consacrer du temps à l'éducation des jeunes, certaines risquent par conséquent de devoir mettre la main au porte-monnaie.